

M. Hambro, en prenant le fauteuil, a déclaré que l'Assemblée s'était réunie pour examiner l'appel d'un Etat membre qui, menacé par un autre Etat membre, défendait sa liberté avec un héroïsme impressionnant. Bien que ce soit une heure critique pour la collaboration internationale, il n'en reste pas moins vrai que la magnanimité est encore une force dans le monde. L'Assemblée ne doit pas tromper l'attente d'une petite nation en détresse. Elle doit agir avec prudence et clairvoyance afin d'être le point de départ de nouvelles espérances.

Les premiers délégués de la Belgique, du Canada, de l'Égypte, de la France, de la Grèce, du Portugal, de la Suisse et du Royaume-Uni ont été élus vice-présidents de l'Assemblée pour former, avec le Président et les présidents des principales commissions, le Bureau de l'Assemblée.

L'Assemblée, sur la proposition du Bureau, adopta l'ordre du jour suivant:

- (1) Différend entre l'U.R.S.S. et la Finlande. Appel du Gouvernement finlandais.
- (2) Election de membres non permanents du Conseil.
- (3) Questions budgétaires et administratives. Rapport de la quatrième Commission.
- (4) Le développement de la collaboration internationale dans le domaine économique et social. Rapport du Comité spécial.

Cet ordre du jour, remplaça celui qui avait été rédigé conformément aux règles de procédure et distribué aux Etats membres quelque temps avant la guerre. L'examen des autres questions inscrites à l'ordre du jour primitif a été renvoyé à plus tard. Il a été convenu de différer l'élection générale des membres de la Cour permanente de Justice internationale. En vertu du Statut de la Cour, les juges actuels continueront d'exercer leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils soient remplacés. L'assemblée a décidé de ne pas discuter de questions politiques autres que la question inscrite à son ordre du jour.

L'Assemblée constitua un comité composé de membres tirés de toutes les délégations et chargé de l'examen du quatrième point de son ordre du jour. Un comité spécial restreint fut nommé pour étudier l'appel finlandais. La quatrième Commission s'était déjà réunie le 4 décembre et avait presque complété ses travaux avant l'ouverture de l'Assemblée. Les comités chargés d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour furent donc les suivants:

Le comité chargé de l'examen du rapport sur le développement de la collaboration internationale dans le domaine économique et social, ayant comme président M. Maurice Bourquin (Belgique).

Le comité chargé de l'étude des questions budgétaires et administratives (quatrième Commission), ayant comme président le Comte Carton de Wiart (Belgique).

Le comité spécial chargé d'examiner l'appel du Gouvernement finlandais, ayant comme président M. Caeiro da Matta (Portugal).

La délégation canadienne, composée de M. Hume Wrong, délégué permanent du Canada près la Société des Nations, et de M. A. V. Rive, secrétaire au Bureau du délégué permanent, était représentée au Bureau de l'Assemblée, au comité sur l'appel finlandais et à la quatrième Commission par M. Wrong. M. Rive la représentait au Comité sur la collaboration internationale dans le domaine économique et social et agissait en qualité de membre suppléant à la quatrième Commission.

APPEL DU GOUVERNEMENT FINLANDAIS

Présentation de l'appel et réponse soviétique

L'appel du Gouvernement finlandais fut présenté dans une lettre adressée au Secrétaire général le 3 décembre par M. Rudolf Holsti, délégué permanent de Finlande près la Société des Nations. Cette lettre relate que dans la matinée